ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1247-20.4.2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

VOLUME 1

ÉTAT DU TRAITEMENT
2002-2003

30 septembre 2003

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés
Société en nom collectif

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Montréal

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2003, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de l'Université pour l'exercice terminé le 31 mai 2003 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Montréal
Le 17 juillet 2003

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : (514) 878-2691
Télécopieur : (514) 878-2127
Internet : www.rcgt.com

Membre de Grant Thornton International

NOM DE L'UNIVERSITÉ: **Université du Québec à Montréal**

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: **978001**

ÉTAT DU TRAITEMENT

2002 - 2003

Mauro F. Malservisi, vice-recteur aux
ressources humaines et aux affaires administratives

19 novembre 2003

État du traitement

Établissement : **Université du Québec à Montréal**
Année financière : **2002 - 2003**

1. Personnel de direction supérieure

Nom	Fonction	VALEUR PÉCUNIAIRE DES COMPOSANTES DU TRAITEMENT ASSUJETTIES À L'IMPÔT (en $)					
		Salaire de base (1)	Autres éléments (2)	Droits d'indemnité de départ exercés	Fondations ou personnes morales	TC nbre de mois	TP % du temps
CARONTINI, Enrico	Doyen de la Faculté des lettres, langues et communications	108 723	1 498			12	
CHARRON, Claude-Yves	Vice-recteur aux services académiques et au développement technologique	150 002	2 025			12	
CODERRE, Daniel	Vice-recteur associé à la recherche et à la création	150 002	2 052			12	
DENIS, Roch	Recteur	166 669	43 008			12	
DESMARAIS, Jacques	Vice-recteur exécutif	150 002	1 422			12	
DUCHARME, Jean	Doyen de l'École des sciences de la gestion	110 618	1 738			12	
GAUTHIER, Gilles	Doyen de la Faculté des sciences	108 723	1 825			12	
LABERGE, Danielle	Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création	150 002	1 865			12	
LAFERRIÈRE, Georges	Doyen de la Faculté des arts	101 845	1 202			12	
LAMOUREUX, Carole	Vice-rectrice associée aux études	150 002	949			12	
LÉVESQUE, Jacques	Doyen de la Faculté de science politique et de droit	117 498	1 919			12	
MALSERVISI, Mauro	Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives	150 002	7 854			12	
PARENT, Pierre	Secrétaire général	150 002	1 478			12	
PROULX, Robert	Doyen de la Faculté des sciences humaines	104 846	1 845			12	
TURGEON, Marc	Doyen de la Faculté d'éducation	93 755	1 778			12	

(1) Salaire autorisé à la date de clôture de l'exercice financier.

(2) Incluent notamment les avantages imposables selon la loi sur les impôts du Québec pour l'année civile 2002.

État du traitement

Établissement : **Université du Québec à Montréal**
Année financière : **2002 - 2003**

2. Autres catégories de personnel de direction

		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt ($)		
Catégorie	**Effectif total (**) de la catégorie**	**Étendu du traitement**	**Salaire de base**	**Autres éléments de traitement**
Personnel de direction des des composantes de l'établissement (*)	115,1	Le plus élevé Moyenne (***) Le moins élevé	138 375 87 127 68 234	18 746 6 713 1 059
Personnel de direction des services	96,8	Le plus élevé Moyenne (***) Le moins élevé	127 502 98 955 62 000	11 668 3 089 212
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,0	Le plus élevé Moyenne (***) Le moins élevé	0 0 0	0 0 0

(*) Excluant les doyens ou le personnel de rang équivalent

(**) En équivalence temps complet

(***) Le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé

État du traitement

Établissement : **Université du Québec à Montréal**
Année financière : **2002 - 2003**

3 . Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en $)	
Nom	**Fonction**	**Nombre de mois dans la fonction**	**Valeur pécuniaire**
CARONTINI, Enrico	Doyen de la Faculté des lettres, langues et communications	12	674
CHARRON, Claude-Yves	Vice-recteur aux services académiques et au développement technologique	12	24 500
CODERRE, Daniel	Vice-recteur associé à la recherche et à la création	12	22 505
DENIS, Roch	Recteur	12	62 935
DESMARAIS, Jacques	Vice-recteur exécutif	12	2 217
DUCHARME, Jean	Doyen de l'École des sciences de la gestion	12	5 841
GAUTHIER, Gilles	Doyen de la Faculté des sciences	12	2 739
LABERGE, Danielle	Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création	12	30 145
LAFERRIÈRE, Georges	Doyen de la Faculté des arts	12	13 753
LAMOUREUX, Carole	Vice-rectrice associée aux études	12	19 240
LÉVESQUES, Jacques	Doyen de la Faculté de science politique et de droit	12	12 778
MALSERVISI, Mauro	Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives	12	7 000
PARENT, Pierre	Secrétaire général	12	19 160
PROULX, Robert	Doyen de la Faculté des sciences humaines	12	2 370
TURGEON, Marc	Doyen de la Faculté d'éducation	12	1 731

Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif	Valeur pécunière
Direction des composantes	Le plus élevé	115,1	11 994
	Moyenne		1 036
	Le moins élevé		0
Direction des services	Le plus élevé	96,8	28 266
	Moyenne		2 787
	Le moins élevé		0
Direction du personnel de soutien	Le plus élevé	0	0
	Moyenne		0
	Le moins élevé		0

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

VOLUME 1

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2002-2003

30 novembre 2003

ASSEMBLÉE NATIONALE
№ 1947-2004-1828

Date: 2003-11-19

Heure : 13:56

NOM DE L'UNIVERSITÉ: **Université du Québec à Montréal**
NUMÉRO : **978001**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2002-2003

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE: 25 novembre 2003

ADMINISTRATEURS:

Comptables agréés
Société en nom collectif
Membre du réseau
Grant Thornton International

Raymond Chabot Grant Thornton

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Montréal

Nous avons vérifié les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2003, lequel a été présenté selon la forme prescrite par le ministère de l'Éducation du Québec. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction de l'université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier annuel en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier annuel est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier annuel.

À notre avis, à tous égards importants :

- Les pratiques comptables de l'université sont conformes aux normes et définitions contenues dans le document intitulé Cahier des définitions des termes et directives de présentation du rapport financier annuel 2002-2003, du ministère de l'Éducation du Québec;
- Les données transmises par disquette au ministère de l'Éducation du Québec sont conformes aux données apparaissant au rapport financier annue;
- Les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel donnent une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec à Montréal au 31 mai 2003, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 2.

Raymond Chabot Grant Thornton
Comptables agréés

Montréal
Le 17 juillet 2003

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : (514) 878-2691

LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES
2002-2003

TABLES DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS

PAGE

Notes aux états financiers et aux annexes.....i
BILANS.....1
Fonds de fonctionnement: ..... Colonne 1
Fonds avec restrictions: ..... Colonne 2
Fonds d'immobilisations: ..... Colonne 3
Fonds de Dotation: ..... Colonne 4
Autre Fonds: ..... Colonne 5

CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS
Fonds de fonctionnement: ..... Lignes 1 à 11 2
Fonds avec restrictions: ..... Lignes 12 à 18 2
Fonds d'immobilisations: 3
Fonds de Dotation: ..... Colonne 1 à 5 4
Autre Fonds: ..... Colonne 6..... 4

FONDS DE FONCTIONNEMENT
Revenus..... 5
Dépenses..... 6

FONDS AVEC RESTRICTIONS
Revenus..... 7
Dépenses..... 8

ANNEXES

PAGE

CONCILIATION SUBVENTION MEQ-ES..... 9
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MEQ-ES.....10
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES.....11
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....12
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI. 13
ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS 14
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS..... 15
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....16
AVANTAGES SOCIAUX..... 17
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES..... 18
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.....19
FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BÂTIMENTS..... 20
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS..... 21
SALAIRES MOYENS..... 22

BILANS AU 31 MAI 2003

Université du Québec à Montréal

978001

	ACTIF	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2002
		1	2	3	4	5	6	7
1	Encaisse (001)	2 785 889					2 785 889	
2	Placements à court terme (005)						$	
3	Intérêts courus à recevoir (010)						$	
4	Fonds détenus chez le fiduciaire (090)						$	
5	Subventions à recevoir MEQ-ES (015) Page 11	31 580 271					31 580 271	
6	Subvention à recevoir GQ (170) Page 13			1 960 292			1 960 292	
7	Autres montants à recevoir (175,035)						$	
8	Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	2 063 482					2 063 482	
9	Autres comptes à recevoir (030,025)	11 654 622	22 046 890				33 701 512	
10	Avances à d'autres fonds (040,045,050,055,060) Page 16	13 012 288	18 691 155				31 703 443	
11	Frais payés d'avance (070)	2 439 626					2 439 626	
12	Stocks (075)	639 551					639 551	
13	Placements à long terme (100)			160 800 000			160 800 000	
14	Obligations et actions (125, 130)						$	
15	Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)						$	
16	Biens immobiliers (145)						$	
17	Immobilisations (105, 120) Page 21			461 135 451			461 135 451	
18	Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)						$	
19	Frais reportés (080)						$	
20	Autres actifs (085) (085 115 FI) (150,155,160 et 165 pour AF)			894 737			894 737	
21	**TOTAL DE L'ACTIF**	**64 175 729**	**40 738 045**	**624 790 480**	**$**	**$**	**729 704 254**	**$**
	PASSIF						$	
22	Découvert de banque (201)	15 000 000					15 000 000	
23	Emprunts à court terme (205)						$	
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)			145 602			145 602	
25	Subventions à rembourser au MEQ-ES (210) Page 11						$	
26	Comptes à payer (215,220)	23 307 270	949 799	879 070			25 136 139	
27	Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	18 022 106		13 681 337			31 703 443	
28	Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	2 224 129					2 224 129	
29	Revenus reportés (260) Page 12	4 675 166					4 675 166	
30	Dettes à long terme (315,320,325,330,335)			151 326 002			151 326 002	
31	Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour AF)	830 700					830 700	
32	Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF 303 FI) Page 2 et 14	9 086 281					9 086 281	
33	Solde de fonds non affecté (295) Page 2	(8 969 923)					(8 969 923)	
34	Solde de fonds (300) Page 14						$	
35	Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2		39 788 246				39 788 246	
36	Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14						$	
37	Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)						$	
38	Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14						$	
39	Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)						$	
40	Solde de fonds investi en immobilisations (304)			458 758 469			458 758 469	
41	Solde de fonds	116 358	39 788 246	458 758 469	$	$	498 663 073	$
42	**TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS**	**64 175 729**	**40 738 045**	**624 790 480**	**$**	**$**	**729 704 254**	**$**

DATE: 2003-11-24 HEURE: 11:47

FONDS DE FONCTIONNEMENT
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
Université du Québec à Montréal
978001

		Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL
		1	2	3	4	5	6
1	Solde au début de l'année	(13 611 065)	3 707 097	(329 414)	(265 160)	(367 106)	(10 865 648)
2	Redressement des années précédentes Page 15						$$
3	Revenus de l'année Page 5		259 675 802	2 646 684	6 049 174	12 433 319	280 804 980
4	Dépenses de l'année Page 6		246 612 955	3 789 571	6 666 568	12 753 880	269 822 973
5	Résultats de l'année		13 062 847	(1 142 886)	(617 394)	(320 561)	10 982 006
6	Virements des autres soldes de fonds Page 16						$$
7	Virements à d'autres soldes de fonds Page 16						$$
8	Solde à la fin de l'année	(13 611 065)	16 769 944	(1 472 300)	(882 554)	(687 667)	116 358
9	Répartition du solde de fonds						
10	Solde de fonds d'affectation d'origine interne		8 782 441	303 840			9 086 281
11	Solde de fonds non affecté		(8 969 923)				(8 969 923)

FONDS AVEC RESTRICTIONS
CONCILIATION SOLDE DE FONDS D'AFFECTATION EXTERNE 2002-2003
Université du Québec à Montréal
978001

		6
12	Solde au début de l'année	35 598 694
13	Plus : Fonds alloués Page 7	60 316 920
14	Moins : Fonds utilisés Page 8	56 127 368
15	Redressement années précédentes Page 15	$
16	Virements des autres soldes de fonds Page 16	
17	Virements à d'autres soldes de fonds Page 16	$
18	Solde à la fin de l'année	39 788 246

DATE: 2003-11-24 Heure: 11:46

FONDS D'IMMOBILISATIONS
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
Université du Québec à Montréal
978001

		DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
		1	2	3
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE			443 088 660
2	AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES			
3	Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)		19 733 546	
4	Contribution du siège social de l'UQ		7 894 967	
5	Dons et subventions non gouvernementaux			
6	Contribution d'une fondation		2 622 084	
7	Revenus d'intérêts et de placements (comprenant ceux provenant des fonds en fiducies)			
8	Gains sur vente d'immobilisations			
9	Autres contributions		30 649	
10	TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES			30 281 246
11	AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES			
12	Redressements des années antérieures Page 15		$	
13	Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21		8 968 447	
14	Revenus du fonds de dotation Page 4		$	
15	Virements d'autres fonds Page 16		$	
16	Autres contributions internes		7 959 753	
17	TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES			16 928 200
20	DÉDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES			
21	Redressement des années antérieures Page 15	$		
22	Virements à d'autres fonds Page 16	$		
23	TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES			$
24	DÉDUIRE LES DÉPENSES			
25	Intérêts sur la dette à long terme	10 384 179		
26	Intérêts à court terme et frais bancaires			
27	Intérêts sur les contrats de location acquisition			
28	Pertes sur ventes d'immobilisations			
29	Amortissements d'immobilisations	11 187 067		
30	Radiation d'immobilisations	9 968 391		
31	Autres dépenses (comprenant l'amortissement des frais d'escompte)			
32	TOTAL DES DÉPENSES			31 539 637
33	SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE			458 758 469

DATE: 2003-11-24 HEURE: 11:46

CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
Université du Québec à Montréal
978001

		FONDS DE DOTATION					AUTRE FONDS
		Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe	TOTAL	
		1	2	3	4	5	6
1	Solde au début de l'année					$$	
2	AJOUTER:						
3	Dons et dotations					$$	
4	Redressement Page 15					$$	$$
5	Virements des autres fonds Page 16					$$	$$
6	Revenus de placements					$$	
7	Gains sur vente de placements					$$	
8	Transferts des produits nets non transférés					$$	
9	Autres Ajouts					$$	
10	TOTAL DES AJOUTS	$	$	$	$	$$	$
11	DÉDUCTIONS						
12	Virements aux autres fonds Page 16					$$	$$
13	Redressement Page 15					$$	$$
14	Frais d'opération					$$	
15	Perte sur vente de placements					$$	
16	Transferts aux solde de fonds - capital					$$	
17	Contributions au Fonds de fonctionnement					$$	
18	Contributions au Fonds avec restrictions					$$	
19	Contributions au Fonds d'"immobilisations					$$	
20	Autres déductions					$$	
21	TOTAL DES DÉDUCTIONS	$	$	$	$	$$	$
22	**SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE**	$	$	$	$	$$	$

FONDS DE FONCTIONNEMENT
REVENUS 2002-2003
Université du Québec à Montréal
978 001

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Droits de scolarité (401)	38 982 627					0			38 982 627
2	Forfaitaires étudiants étrangers (402)				3 587 837					3 587 837
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)				189 144					189 144
4	Cotisations des étudiants (455)							3 749 600		3 749 600
5	Autres revenus provenant des étudiants (450 461)	85 074	0	0	4 333 967	0	1 255 787	0	0	5 674 828
6	Total des revenus provenant des étudiants	39 067 701	0	0	8 110 948	0	1 255 787	3 749 600	0	52 184 036
7	Subvention MEQ-ES (515) (conciliation Page 9)				200 989 783			1 541 700		202 531 483
8	Autres subventions provinciales (405, 410)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Subventions fédérales (415,420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Autres Subventions ((425, 426, 430)	1 143 764	0	0	0	0	0	0	0	1 143 764
11	Total des subventions	1 143 764	0	0	200 989 783	0	0	1 541 700	0	203 675 247
12	Revenus d'intérêts (435, 440)	0	0	0	78 749	0	0	0	0	78 749
13	Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14	Revenus provenant dune fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Recouvrement de coûts indirects (465)	0	0	0	2 385 842	0	0	0	0	2 385 842
16	Ventes externes ((460)	2 476 928	148 914	1 826 314	620 671	518 717	1 390 898	757 874	12 433 319	20 173 635
17	Autres revenus (466, 470) Page 18	0	0	0	2 307 470	0	0	0	0	2 307 470
18	Total des revenus autres	2 476 928	148 914	1 826 314	5 392 732	518 717	1 390 898	757 874	12 433 319	24 945 696
19	TOTAL DES REVENUS	42 688 394	148 914	1 826 314	214 493 463	518 717	2 646 684	6 049 174	12 433 319	280 804 980

FONDS DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES 2002-2003
Université du Québec à Montréal
978 001

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Page 20	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Masses salariales									
2	Direction	2 279 426	0	1 765 314	6 793 366	896 330	201 357	347 488	538 148	12 821 431
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Professeur-chercheur	75 716 853	1 395 090	0	0	0	261 341	0	0	77 373 283
5	Chargés de cours	23 179 376	0	0	105	0	0	1 365	0	23 180 846
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	958 960	164 039	51 587	59 247	3 036	295 454	519 797	0	2 052 121
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	3 919 305	814 020	85 374	71 451	2 456	101 711	116 437	61 207	5 171 961
8	Personnel professionnel non-enseignant	7 280 769	3 504	5 356 513	4 766 423	981 402	356 612	1 744 539	46 472	20 536 235
9	Personnel de soutien technique	2 831 248	450 896	5 541 546	1 767 785	1 513 176	19 845	174 596	242 893	12 541 988
10	Personnel de soutien de bureau	9 484 872	209 321	4 013 999	4 406 985	881 585	189 537	786 239	770 660	20 743 199
11	Personnel de métier et personnel ouvrier	467 238	0	105 212	107 780	3 297 934	0	205 901	1 940 426	6 124 490
12	Avantages sociaux (700) (Détaillé Page 17)	20 170 369	384 856	3 027 842	2 966 007	1 388 207	198 619	642 323	647 082	29 425 306
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	146 288 417	3 421 727	19 947 388	20 939 150	8 964 127	1 624 476	4 538 685	4 246 888	209 970 859
14	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	174 277	0	0	0	0	0	0	0	174 277
15	Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Formation et perfectionnement (710)	312 116	266 348	13 776	653 235	2 379	56 100	11 504	8 270	1 323 731
17	Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	1 039 437	1 481 876	32 669	545 410	11 099	704 410	30 255	11 239	3 856 395
18	Bourses (735)	75 983	1 515 974	0	1 500	0	5 000	0	0	1 598 457
19	Dépenses de subventions et cotisations (740 871)	(170 103)	165 851	212 102	940 504	3 218	237 209	525 410	28 382	1 942 572
20	Fournitures et matériels (745)	2 662 590	942 502	1 069 267	1 776 652	1 378 357	396 228	302 866	320 536	8 848 997
21	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	50	0	929 654	0	0	5 220 816	6 150 521
22	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	1 545 002	615 319	370 535	3 075 490	6 477 344	862 518	196 862	1 735 783	14 878 852
23	Volumes et périodiques (750)	128 159	334 687	3 042 533	13 558	3 186	9 090	5 505	129	3 536 847
24	Dépenses reliées aux bâtiments (805,810,815,820 826, 827, 841 et 846)	476 517	(2 669)	391 943	21 588	8 414 250	0	35 369	1 500 589	10 837 587
25	Locations de locaux (840, 845)	29 449	3 844	85 150	31 509	1 084 173	34 026	7 043	63 835	1 339 029
26	Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	371 597	787 822	307 050	100 698	121 304	38 814	67 652	97 440	1 892 377
27	Dépenses d'intérêts (850, 855)	4 494	0	13 250	1 042 330	0	1 325	5 899	22 372	1 089 672
28	Transfert de coûts indirectes (865)	0	10 594	10 000	0	0	0	0	(10 000)	10 594
29	Autres dépenses (860, 870) Page 18	988 539	0	304 646	2 701 853	1 392 423	0	255 000	4 211 704	9 854 165
30	Total des dépenses autres	7 638 058	6 122 146	5 852 973	10 904 427	19 817 389	2 344 719	1 443 365	13 211 096	67 334 172
31	Virements interfonctions (877)	5 191 576	(5 148 881)	196 579	101 746	(733 857)	(123 251)	733 857	(175 900)	41 870
32	Ventes internes (878)	(86 669)	(130 483)	(1 126 448)	(49 697)	(1 496 713)	(56 373)	(49 340)	(4 528 205)	(7 523 928)
33	Total avant dépenses exceptionnelles	159 031 382	4 264 509	24 870 492	31 895 627	26 550 945	3 789 571	6 666 568	12 753 880	269 822 973
34	Dépenses exceptionnelles (880) Page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35	TOTAL DES DÉPENSES	159 031 382	4 264 509	24 870 492	31 895 627	26 550 945	3 789 571	6 666 568	12 753 880	269 822 973

FONDS AVEC RESTRICTIONS

REVENUS 2002-2003

Université du Québec à Montréal

978 001

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Subvention MEQ-ES (475) (Page 9)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Autres subventions provinciales (490, 495, 410)	0	14 080 298	0	0	0	2 465 069	0	0	16 545 367
3	Subventions fédérales (415,420)	0	21 070 356	0	0	0	1 252 970	0	0	22 323 326
4	Autres Subventions (425, 426, 430)	0	17 491 543	0	0	0	0	0	0	17 491 543
5	Total des subventions	0	52 642 197	0	0	0	3 718 039	0	0	56 360 236
6	Intérêts et dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Revenus provenant d'une fondation (446)	0	2 379 832	0	0	0	0	0	0	2 379 832
9	Ventes externes (460)	0	1 575 528	0	0	0	1 324	0	0	1 576 852
10	Ventes aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Autres revenus (466, 470) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	Total des revenus autres	0	3 955 360	0	0	0	1 324	0	0	3 956 684
13	**TOTAL DES REVENUS**	0	56 597 557	0	0	0	3 719 363	0	0	60 316 920

DATE: 2003-11-24 HEURE: 11:46

FONDS AVEC RESTRICTIONS

DÉPENSES 2002-2003

Université du Québec à Montréal

978 001

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Masses salariales									
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Professeur-chercheur	0	9 029 968	0	0	0	309 485	0	0	9 339 453
5	Chargés de cours	0	89 311	0	0	0	0	0	0	89 311
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	262 717	0	0	0	21 973	0	0	284 690
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	5 910 052	0	0	0	222 564	0	0	6 132 616
8	Personnel professionnel non-enseignant	0	25 433	0	0	0	881	0	0	26 314
9	Personnel de soutien technique	0	1 578 739	0	0	0	30 082	0	0	1 608 821
10	Personnel de soutien de bureau	0	599 920	0	0	0	64 057	0	0	663 977
11	Personnel de métier et personnel ouvrier	0	1 548	0	0	0	0	0	0	1 548
12	Avantages sociaux (700) (Détaillé Page 17)	0	2 415 715	0	0	0	88 027	0	0	2 503 742
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	0	19 913 403	0	0	0	737 069	0	0	20 650 471
14	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	(150)	0	0	0	0	0	0	(150)
15	Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Formation et perfectionnement (710)	0	665 067	0	0	0	(12 730)	0	0	652 338
17	Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	0	3 622 939	0	0	0	203 905	0	0	3 826 844
18	Bourses (735)	0	7 059 605	0	0	0	1 759 022	0	0	8 818 627
19	Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	0	8 597 776	0	0	0	178 950	0	0	8 776 726
20	Fournitures et matériels (745)	0	3 755 924	0	0	0	103 347	0	0	3 859 272
21	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	2 185 636	0	0	0	259 980	0	0	2 445 616
23	Volumes et périodiques (750)	0	389 607	0	0	0	100 874	0	0	490 481
24	Dépenses reliées aux bâtiments (805,810,815,820 826, 827, 841 et 846)	0	114 526	0	0	0	0	0	0	114 526
25	Locations de locaux (840, 845)	0	32 310	0	0	0	0	0	0	32 310
26	Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	0	4 242 545	0	0	0	57 912	0	0	4 300 457
27	Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	452	0	0	0	285	0	0	738
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	2 193 669	0	0	0	192 173	0	0	2 385 842
29	Autres dépenses (860, 870) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
30	Total des dépenses autres	0	32 859 907	0	0	0	2 843 718	0	0	35 703 625
31	Virements interfonctions (877)	0	(3 250)	0	0	0	0	0	0	(3 250)
32	Ventes internes (878)	0	(229 428)	0	0	0	5 950	0	0	(223 478)
33	Total avant dépenses exceptionnelles	0	52 540 631	0	0	0	3 586 737	0	0	56 127 368
34	Dépenses exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35	**TOTAL DES DÉPENSES**	0	52 540 631	0	0	0	3 586 737	0	0	56 127 368

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1247-8004088

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

VOLUME 2

RAPPORT 2002-2003 SUR LA PERFORMANCE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

VERSION PRÉLIMINAIRE

SEPTEMBRE 2003

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

RAPPORT À LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ÉDUCATION

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4.1 DE LA LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2002-2003

Version préliminaire

SEPTEMBRE 2003

En conformité avec les dispositions de la Loi 95 modifiant la *Loi sur les établissements universitaires*, ce rapport présente successivement les perspectives de développement de l'UQAM, sa situation budgétaire, ses engagements relativement au taux de diplômation, à la durée des études, aux mesures prises pour l'encadrement et aux activités de recherche et création. Il présente enfin quelques réalisations majeures de notre institution au cours des derniers mois.

Ce rapport est préliminaire et a été fait à partir des données disponibles à la fin d'août 2003. Nous ne disposons pas encore de nos états financiers définitifs pour l'année 2002-2003 ni des calculs détaillés de nos taux de diplômation par programme et de durée des études. Nous prévoyons produire un rapport final, intégrant ces informations, en octobre 2003.

1. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAM

Le 23 février 2001, l'UQAM et le ministère de l'Éducation ont signé une entente de réinvestissement qui détermine, pour une période de trois ans, le cadre de ses perspectives de développement. Par cet outil de dialogue continu et de partenariat qui engage l'Université et le Ministère à l'égard du développement de l'UQAM, l'Université a précisé au Ministre les projets, les cibles et les indicateurs de suivi qu'elle se donne et qu'elle entend mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs. Pour sa part, le Ministre y précise ses engagements budgétaires pour les années 2000-2001 à 2002-2003.

À ce jour, le bilan global montre que les engagements ont été tenus de part et d'autre. De la même manière que les années précédentes, en juillet 2003, le ministre de l'Éducation a informé l'UQAM qu'elle recevra le versement provisoire complet pour l'année 2002-2003 étant donné que les « conditions d'un tel versement sont réunies sur la base des engagements prévus au contrat ».

Dans ce contrat, l'UQAM s'est fixé deux objectifs majeurs en termes de réussite de ses étudiants et elle a annoncé la mise en œuvre d'une série de mesures concrètes pour les atteindre.

Taux de diplômation et réussite de ses étudiants

L'UQAM s'est engagée, pour les étudiants inscrits à temps plein au baccalauréat, à faire en sorte que le taux moyen de diplômation passe

à 80 % d'ici 2010 et à ce qu'aucun secteur de l'Université n'ait un taux inférieur à 70 %.

Il s'agit là d'un objectif très ambitieux, central à l'entente de réinvestissement. Cet objectif, de même que ceux assignés aux autres établissements du réseau, a été largement diffusé et a fait l'objet de nombreux commentaires et prises de positions.

L'UQAM accorde en conséquence une attention toute particulière aux mesures qu'elle doit prendre pour améliorer ses résultats en termes de diplômation. Dans le même temps, elle doit, comme l'ensemble du réseau universitaire, accentuer la réflexion sur les facteurs ayant une influence sur la diplômation.

Nous savons en effet que le taux de diplômation des étudiants universitaires dépend d'un ensemble important de facteurs, notamment les variations des proportions d'inscrits dans les différentes disciplines, les régimes d'étude et les changements de régime lors du séjour à l'Université, les conditions d'admission, les proportions d'étudiants étrangers, l'état de l'économie, la situation économique et sociale des étudiants eux-mêmes etc. Ainsi, les caractéristiques de notre population étudiante, unique au Québec, nous créent des exigences spécifiques plus élevées quant à l'atteinte d'un taux de diplômation comparable aux autres universités.

Ce n'est que par une meilleure compréhension de ces facteurs que nous pourrons évaluer l'efficacité des actions que nous prenons pour accroître la diplômation et favoriser la réussite. Il est bien sûr trop tôt pour évaluer l'atteinte de cet objectif. Les échéances convenues sont à moyen terme.

Le Ministère et les universités ont convenu d'utiliser l'indicateur de persévérance après un an comme prédicteur de ce que sera la diplômation après six ans. Cet indicateur croît de façon encore modeste. Nous croyons que les mesures mises en place donneront des résultats à moyen terme et que ces indicateurs s'amélioreront. Cependant, l'objectif de 80 % en 2010 apparaît encore comme très ambitieux.

Développement des études supérieures

Le second objectif d'importance auquel l'UQAM s'est engagée est de faire passer la proportion d'étudiants de cycles supérieurs de 13 % à 18 % de la population étudiante totale.

Le nombre d'étudiants de 2^{e} et de 3^{e} cycles est passé de 4602 en 1999-2000 à 5825 en 2002-2003, soit une augmentation remarquable

de 27 %. La proportion de ces étudiants par rapport à l'effectif étudiant total est de 14,8 %, en augmentation constante d'une année sur l'autre. La cible de 18 % à cet égard semble atteignable, peut-être avec quelques années de retard.

Mesures identifiées pour atteindre ces objectifs

Pour atteindre ces objectifs, l'UQAM a identifié diverses mesures auxquelles elle s'est engagée dans l'entente de réinvestissement. Parmi celles-ci :

- le recrutement de 10 nouveaux professeurs par année, en plus du comblement des 43 postes déjà autorisés et le remplacement des départs. En tout, l'UQAM comptait recruter 160 nouveaux professeurs d'ici 2003-2004; cet objectif a été largement dépassé et, en avril 2003, l'Université avait embauché quelque 261 nouveaux professeurs pendant la durée de l'entente. Tel que prévu, le nombre de postes de professeurs est de 970 au début de l'année 2003-2004;

- l'intensification des mesures d'encadrement et le doublement du budget consenti à cet égard en 2002-2003;

- le développement de formules pédagogiques novatrices et d'activités de stages;

- l'ajout de ressources documentaires et informatiques;

- le doublement des bourses consenties aux étudiants de maîtrise et de doctorat.

Développement de la population étudiante

La population étudiante totale croît de façon constante (+ 3 % de l'automne 1999 à l'automne 2002). Bien sûr, ceci ralentit la progression de l'indicateur de proportion des étudiants de 2e et 3e cycles. À clientèle totale constante depuis 1999-2000, les 5825 étudiants de cycles supérieurs de l'automne 2003 auraient représenté 15,6 % de l'effectif étudiant total.

Le pourcentage des étudiants de 1er cycle qui sont à temps complet croît aussi légèrement, passant de 50 % en 2000-01 à 52 % en 2002-2003. On sait que les étudiants à temps plein ont un taux de diplômation supérieur aux autres étudiants.

Compte tenu des augmentations parallèles du nombre d'étudiants et du nombre de professeurs, les ratios d'étudiants 1er cycle temps plein/professeur, d'étudiants des 2e et 3e cycles/ professeur, d'eeetp/ professeurs ainsi que la proportion des cours donnés par des professeurs sont relativement stables.

Offre de formation et programmation

Au cours de l'année 2002-2003, dans une dynamique issue du processus de révision de sa programmation amorcée les années précédentes, l'UQAM et ses facultés ont poursuivi l'aménagement de leur offre de formation en respectant les objectifs déjà établis :

- Permettre une meilleure formation fondamentale par un équilibre entre la spécialisation dans la discipline (ou le domaine d'études) et l'apport des disciplines connexes;
- Assurer une meilleure réponse aux besoins en termes de plus grande polyvalence;
- Augmenter le taux de diplômation;
- Accroître l'efficience des programmes et des cours;
- Mieux coordonner les ressources disponibles.

Au premier cycle, l'activité d'aménagement de l'offre de formation a entre autres été marquée par le processus de rappel des programmes de formation à l'enseignement amorcé par le ministère de l'Éducation. Encadré par le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE), chaque programme de formation à l'enseignement de l'UQAM a dû prendre en compte les lignes directrices émises par le ministère de l'Éducation à l'égard des compétences attendues chez les futurs enseignants. Cela a généré un important travail de modifications de programmes. L'UQAM s'est d'ailleurs doté alors d'un *Comité des programmes de formation à l'enseignement* qui assure le suivi de l'opération. C'est dix programmes de formation à l'enseignement qui ont été ainsi révisés, modifiés ou dont le dossier a été déposé au CAPFE.

Cet important travail autour des programmes de formation à l'enseignement n'a pas empêché l'institution d'agir sur l'ensemble de sa programmation. Au premier cycle, l'UQAM offre désormais un certificat et une mineure en histoire de l'art, un certificat en éducation préscolaire et enseignement au primaire (perfectionnement) et un profil en stratégie de production a été ajouté au baccalauréat en communication. On trouvera en annexe la liste des modifications de

programmes qui témoigne de l'évolution de l'offre de formation à l'UQAM.

En 2002-2003, l'activité fût passablement intense au niveau des programmes de cycles supérieurs. Ainsi, cinq nouveaux programmes s'ajoutent désormais à l'offre de formation et ce, en réponse à des besoins explicités dans les études justifiant la pertinence de leur création. Ce sont la création d'une maîtrise en génie logiciel en partenariat avec l'École de technologie supérieure (ETS) caractérisée aussi par une double diplômation, d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en prévention des incapacités au travail (ce nouveau programme coïncide notamment avec la création de l'Institut Santé et Société à l'UQAM) et de trois programmes courts de deuxième cycle : en prévention des incapacités au travail, en pédagogie musicale, et en mesure et évaluation en kinésiologie.

Par ailleurs, des programmes de cycles supérieurs ont été modifiés. Parmi ceux-là, on trouve six doctorats : en administration, en éducation, en linguistique, en psychologie, en sciences de l'environnement et en sciences des religions, et deux maîtrises : en éducation (nouveau champ de spécialisation en enseignement supérieur), en informatique de gestion (nouvelle concentration en entrepreneurship technologique).

Ces créations et modifications de programmes ont donné lieu à la signature de protocoles avec différents partenaires dont l'École de technologie supérieure, l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec en Outaouais, et la Société Innovatech du Grand Montréal. La signature de quatre autres protocoles a permis d'officialiser des ententes prises antérieurement avec d'autres partenaires, notamment pour l'extension du doctorat en biologie de l'UQAM à l'Université du Québec à Rimouski, pour l'offre d'une concentration en ergonomie en partenariat avec l'École de technologie supérieure dans le cadre de la maîtrise en kinanthropologie, pour le programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en bio-informatique avec l'École de technologie supérieure et pour la maîtrise en communication avec l'Institut de l'image et du son (INIS).

Plusieurs autres projets de développement de la programmation au premier cycle comme aux cycles supérieurs sont en cours ou ont été approuvés et seront implantés au cours de l'année prochaine.

Appui à la réussite étudiante

Les mesures d'encadrement des étudiants

Le monitorat de programme s'adresse aux nouveaux inscrits dans un programme d'études, qu'ils soient en régime d'études à temps complet ou à temps partiel. Cette mesure concerne l'ensemble des cours d'une session, autant dans des éléments reliés à des contenus particuliers qu'à des aspects plus généraux reliés à l'articulation des cours entre eux, au cheminement, aux objectifs du programme.

L'implantation du monitorat a été effectuée auprès de programmes identifiés (combinaison du nombre réel d'étudiants inscrits et des taux d'abandon) ainsi qu'auprès de programmes non identifiés mais désirant bénéficier de cette formule d'encadrement des étudiants.

En 2002-2003, 33 programmes d'études de premier cycle bénéficiaient de la formule du monitorat, soit 24 baccalauréats et 9 certificats; 3199 nouveaux étudiants à temps complet et 1258 nouveaux étudiants à temps partiel ont ainsi pu être rejoints de cette façon. Ceci représente 46 % du total des nouveaux inscrits à temps complet, et 26 % du total des nouveaux inscrits à temps partiel au premier cycle. On remarque que d'année en année, c'est près de la moitié des nouveaux étudiants à temps complet qui sont rejoints par le monitorat, tandis que pour les nouveaux étudiants à temps partiel, il s'agit environ du quart des nouveaux.

Cette année, la formule du monitorat de programme a aussi été adaptée puis expérimentée dans 4 programmes d'études de cycles supérieurs, soit à la maîtrise en études littéraires, au doctorat en sémiologie, ainsi qu'à la maîtrise et au doctorat en sociologie, ce qui a permis de rejoindre une centaine d'étudiants aux cycles supérieurs.

Le monitorat de programme en est donc à sa quatrième année complète de fonctionnement. Une évaluation continue de la formule est toujours en cours et prendra la forme d'un bilan plus complet cette année.

Réseaux socioprofessionnels

L'encadrement est aussi favorisé par la mise sur pied de réseaux socioprofessionnels soutenus par les Services à la vie étudiante. Ces réseaux visent la mise en place d'un réseau de contacts d'étudiants et de diplômés de tous les cycles d'un même programme d'études, et ce, dans le but de favoriser la réussite universitaire et professionnelle. Les trois objectifs principaux des réseaux sont : la persévérance aux études, le développement de compétences personnelles et l'insertion

socioprofessionnelle. À l'automne 2003, on comptait 4 réseaux (en carriérologie, sociologie, science politique, histoire) regroupant plus de 2000 personnes. Trois nouveaux réseaux seront implantés en septembre 2003 en sciences des religions, en études féministes et en animation et recherche culturelle.

Programme préparatoire pour les étudiants hors Québec

Dans l'esprit de la qualité de la formation et l'appui à la réussite aux études, l'UQAM a mis en place une structure d'accueil s'organisant comme une année de transition à l'intérieur d'un baccalauréat en arts et sciences. Cette année de transition s'adresse aux candidats ayant complété douze années d'études dans un établissement scolaire hors Québec. Les cours proposés dans l'année de transition visent le développement de compétences de base essentielles à la poursuite d'études universitaires, ils s'organisent en deux volets, un volet en sciences humaines et en gestion et un volet en sciences. Le programme préparatoire pour les étudiants hors Québec accueillera ses premiers étudiants à l'automne 2003.

Soutien financier des étudiants

Objet d'une préoccupation constante, le soutien financier de nos étudiants fera l'objet d'un des projets spécifiques de la campagne majeure de développement de l'Université, campagne lancée à l'automne 2003 par la Fondation de l'UQAM. Ce projet appelé FARE (Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études) a pour objet d'apporter un soutien aux étudiants tout au long de leur cheminement. Les mesures proposées comprennent des bourses d'accueil pour les nouveaux inscrits au baccalauréat, des bourses d'initiation à la recherche, la bonification des bourses de maîtrise et un soutien financier garanti aux étudiants de doctorat.

Aux cycles supérieurs

Le *financement des étudiants* de deuxième et de troisième cycles est aussi assuré par un programme de soutien institutionnel. Cette année, une somme de 910 000 $ a été versée à titre de bourses à 191 étudiants de cycles supérieurs (4 500 $ à la maîtrise et 6 000 $ au doctorat). Un projet de bonification du programme institutionnel – augmentation du nombre de bourses à la maîtrise, création de bourses de fin d'études et financement garanti au doctorat - a été élaboré cette année et débute présentement sa phase de financement. Il devrait normalement être implanté à l'automne 2004.

Organisé à chaque année, le *Forum des cycles supérieurs, de la recherche et de la création* s'est tenu du 24 au 28 mars 2003. L'édition 2003 du Forum a proposé plus de 40 activités aux étudiants des différents secteurs de l'Université. Près d'une vingtaine de programmes ont organisé des événements pour faire la promotion de leur offre de formation et pour réfléchir, souvent en la présence de représentants socio-économiques, aux enjeux de la discipline.

Le programme *INITIATIVE 2003* a visé à soutenir matériellement et financièrement les projets de diffusion scientifique et professionnelle initiés et organisés par des étudiants des cycles supérieurs, parrainés par leur comité de programme respectif.

Les technologies de l'information et l'enseignement

Très active dans le domaine de l'utilisation des technologies en formation, l'UQAM a franchi un pas supplémentaire en créant dans chacune des facultés et écoles un *Centre d'initiatives facultaires* pour l'intégration des TIC dans la formation. Ces centres ont deux fonctions principales soit la coordination de la formation technopédagogique des professeurs et des chargés de cours dans un contexte de groupes d'affinité facultaires et l'instauration d'un certain niveau de soutien technopédagogique à l'échelle des facultés.

Les centres d'initiatives facultaires constituent le fer de lance des développements technopédagogiques à l'UQAM. Ces centres instaurent un nouveau paradigme organisationnel axé sur la décentralisation vers les facultés de l'initiative en technopédagogie ainsi que sur la complémentarité des interventions des acteurs institutionnels actifs en ce domaine. Les Centres d'initiatives facultaires permettent aussi d'assurer les bases d'une continuité avec les actions déjà entreprises à l'UQAM en matière d'appropriation des TIC tout en assurant une transition vers de nouvelles perspectives d'utilisation des outils numériques en formation. Les Centres d'initiatives facultaires ont également pour but d'instaurer une coordination du développement technopédagogique dans un mode de fonctionnement en réseau de type communauté de pratique plutôt que dans un mode hiérarchique. Il s'agit donc là d'une expérience innovatrice qui sera suivie avec intérêt par l'ensemble des établissements universitaires québécois.

Recherche et formation en enseignement

L'année 2002-2003 a également été celle de la création du *Centre de formation et de recherche en enseignement supérieur* de l'UQAM, le *CEFRES*. Le CEFRES a pour mission le développement des connaissances et la mise à jour des pratiques en enseignement supérieur. Afin de répondre aux besoins de la communauté

universitaire, les activités du centre visent l'amélioration de l'enseignement aux trois cycles et sa reconnaissance en tant que vecteur fondamental pour la qualité de l'apprentissage individuel et collectif. Le Centre vise ultimement à développer et faire rayonner l'expertise de l'UQAM et des institutions membres du réseau de l'Université du Québec en matière d'enseignement supérieur.

La mission du CEFRES s'articule autour de deux axes, soit la formation et la recherche, qui se veulent interdépendants. Ainsi, les recherches effectuées au CEFRES, qu'elles soient de type recherche institutionnelle, recherche-action, recherche-développement ou recherche fondamentale, sont autant d'occasions de réinvestissement des connaissances dans les activités de formation proposées.

L'axe formation du CEFRES a pour but de développer les pratiques en pédagogie universitaire auprès des professeurs, des chargés de cours ainsi que des étudiants de 3e cycle qui se destinent à l'enseignement. Les activités sont élaborées dans la perspective de valorisation de la pédagogie universitaire et visent tout autant la réussite enseignante que de la réussite étudiante. Le CEFRES offre des ateliers de perfectionnement pédagogique ainsi que de la formation initiale destinée aux nouveaux professeurs.

Fonds de développement pédagogique

En avril 2003, l'UQAM relançait le concours du *Fonds de développement pédagogique* (FDP). Le but visé par le Fonds de développement pédagogique est de favoriser la qualité de la formation et des programmes ainsi que la valorisation de l'enseignement. Le FDP, qui permet le dépôt de projets concernant aussi bien les études de premier cycle que les études de deuxième et troisième cycles, vise à :

- Soutenir les unités de programmation et d'enseignement dans leurs efforts de coordination d'un processus de changement planifié d'interventions pédagogiques afin de favoriser la qualité de la formation;
- Susciter, en ce sens, chez les professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours des innovations pédagogiques en concertation avec les responsables d'unités de programmation et d'enseignement;
- Appuyer les professeures, les professeurs, les chargées de cours, les chargés de cours qui veulent améliorer les pratiques pédagogiques et les processus d'apprentissage en soutenant le développement d'instrumentation pédagogique dans les cours, instrumentation présentant un réel caractère innovateur et dépassant la tâche normale de développement d'un cours.

La priorité du FDP 2003 concerne les projets se situant dans les orientations générales de qualité de la formation et de réussite aux études.

Prix d'excellence en enseignement

L'Université du Québec a décerné son prix d'excellence en enseignement, pour l'année 2003, à M. Benoît Bazoge, professeur au Département de stratégie des affaires. Depuis le début de sa carrière en 1983, le professeur Bazoge a cherché à faire le lien entre la transmission de connaissances et la transmission d'habiletés concrètes par une recherche constante d'outils et de supports pédagogiques innovateurs.

2. LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Comme par les années antérieures, nous communiquerons à la Direction générale du financement et de l'équipement du ministère de l'Éducation le Rapport financier annuel 2002-2003. La production de ce rapport est tributaire des calculs définitifs du Ministère en ce qui concerne les variations de clientèle et les subventions qui y sont attachées. Ces calculs ne seront connus qu'en octobre prochain, au mieux.

Nous transmettrons à la même occasion le Rapport sur l'état des traitements des membres du personnel de direction.

Nos données préliminaires nous permettent cependant de tirer dès maintenant les conclusions suivantes. Durant l'exercice 2000-2001, l'Université a signé son entente de réinvestissement avec le Ministère lui permettant ainsi de mettre en place un plan de redressement de sa situation financière. Ce dernier plan prévoyait un retour à l'équilibre financier pour l'exercice 2002-2003.

Cet objectif a été atteint en utilisant en 2002-2003 la subvention fédérale pour frais indirects de recherche nette de la récupération du MEQ versée en 2001-2002

Le solde de fonds (le déficit accumulé) a été ramené à 3,5 M$, en deçà de l'objectif de 4,3 M$ prévu à l'entente.

Le budget 2003-2004, adopté le 27 mai 2003, est équilibré. L'Université a donc achevé son redressement budgétaire.

3. RAPPORT DES RÉSULTATS ATTEINTS

3.1 TAUX DE DIPLÔMATION

Comme par les années passées, nous produirons un tableau statistique décrivant, pour chaque type de programmes d'études, l'état de la diplômation de tous les étudiants inscrits pour une première fois à l'UQAM de l'été 1993 à l'hiver 2000, selon le régime d'études à la première inscription.

Comme tous les étudiants de ces cohortes n'auront pas complété leurs études à l'automne 2003, nous calculerons deux taux de diplômation : soit un taux minimum qui réfère à la proportion des nouveaux inscrits qui avaient déjà obtenu leur diplôme à l'automne 2003, et le taux maximum de diplômation qui comprend à la fois les diplômés et tous les étudiants encore actifs dans le programme.

De plus, ce tableau fournira deux mesures de la diplômation soit une pour le premier programme d'inscription et une autre pour les études à l'UQAM, puisqu'un certain nombre d'étudiants ont réorienté leurs études et changé de programme.

L'image des résultats atteints par nos programmes ainsi présentée est la plus exacte que nous pouvons soumettre.

Ces données seront disponibles en octobre 2003.

Dans l'intervalle, le lecteur peut consulter les tableaux suivants. Ceux-ci, produits par l'UQ, concernent des cohortes différentes de celles utilisées par l'UQAM dans les rapports des dernières années, ce qui ne permet pas de comparer les résultats qu'ils contiennent.

La diplômation et la durée des études
Cohorte de l'automne 1997
Diplômation à l'université à l'automne 2002

LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

	PLEIN TEMPS				TEMPS PARTIEL				PLEIN TEMPS ET TEMPS PARTIEL			
Domaine d'études	**Coh.**	**Dip.**	**%**	**Durée Années**	**Coh.**	**Dip.**	**%**	**Durée Années**	**Coh.**	**Dip.**	**%**	**Durée Années**
Sciences de la santé	199	127	*63,8%*	3,1	31	5	*16,1%*	3,4	230	132	*57,4%*	3,1
Sciences pures	137	80	*58,4%*	3,4	25	3	*12,0%*	4,0	162	83	*51,2%*	3,5
Sciences appliquées	1 078	669	*62,1%*	3,3	122	26	*21,3%*	3,7	1200	695	*57,9%*	3,3
Sciences humaines	223	139	*62,3%*	3,1	28	10	*35,7%*	3,4	251	149	*59,4%*	3,1
Lettres	65	43	*66,2%*	3,6	18	3	*16,7%*	4,2	83	46	*55,4%*	3,6
Droit	484	346	*71,5%*	3,6	59	18	*30,5%*	3,9	543	364	*67,0%*	3,6
Éducation	436	274	*62,8%*	3,4	61	12	*19,7%*	3,4	497	286	*57,5%*	3,4
Administration	435	270	*62,1%*	3,3	73	14	*19,2%*	3,3	508	284	*55,9%*	3,3
Arts												
Études plurisectorielles												
Total	**3057**	**1948**	***63,7%***	**3,4**	**417**	**91**	*21,8%*	**3,6**	**3474**	**2039**	***58,7%***	**3,4**

Source : UQ- Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle

LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE
Cohorte de l'automne 1996
Diplômation à l'université à l'automne 2002

Domaine d'études	PLEIN TEMPS ET TEMPS PARTIEL			
	Cohorte	Diplôm.	%	Durée Années
Sciences de la santé				
Sciences pures	44	34	*77,3 %*	3,0
Sciences appliquées	46	23	*50,0 %*	3,8
Sciences humaines	252	15	*63,1 %*	3,5
Lettres	64	41	*64,1 %*	3,7
Droit	12	3	*25,0 %*	4,6
Éducation	96	49	*51,0 %*	4,7
Administration	349	27	*79,4 %*	2,8
Arts	54	35	*64,8 %*	4,5
Études plurisectorielles	33	27	*81,8 %*	3,7
Total	**950**	**648**	***68,2%***	**3,3**

LES PROGRAMMES DE DOCTORAT
Cohorte de l'automne 1995
Diplômation à l'université à l'automne 2002

Domaine d'études	PLEIN TEMPS ET TEMPS PARTIEL			
	Cohorte	Diplôm.	%	Durée années
Sciences de la santé				
Sciences pures	5	2	*40,0 %*	3,5
Sciences appliquées				
Sciences humaines	52	23	*44,2 %*	5,6
Lettres	22	12	*54,5 %*	3,9
Droit				
Éducation	12	2	*16,7 %*	6,8
Administration	10	1	*10,0 %*	6,3
Arts				
Études plurisectorielles	8	5	*62,5 %*	6,1
Total	**109**	**45**	***41,3 %***	**5,2**

Source : UQ- Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle

3.3 LES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET CRÉATION

L'Université s'était fixé des cibles ambitieuses d'augmentation du financement de recherche moyen des professeurs subventionnés. Le tableau suivant fait état des cibles pour 2005-2006 par rapport à 1997-98 et des résultats obtenus dès 2002-2003.

Secteur disciplinaire	cibles pour 2005-06 (par rapport à 97-98)	résultats 2002-03 (par rapport à 97-98)
arts	25 %	197 %
éducation	25 %	9 %
lettres, langues communication	50 %	203 %
sciences	40 %	70 %
informatique	25 %	- 46 %
gestion	25 %	61 %
sciences humaines	33 %	120 %
science politique et droit	33 %	77 %

Trois ans avant la date cible, l'Université a, dans l'ensemble, très largement dépassé ses objectifs, en multipliant par trois les résultats obtenus par les professeurs de la Faculté des arts ainsi que ceux des professeurs de lettres, langues et communications et en doublant ceux des professeurs de sciences humaines.

Les centres

L'évaluation triennale des centres de recherche de l'UQAM a eu lieu durant le printemps dernier. Il est à noter que tous nos centres, reflétant en cela la dynamique actuelle de la recherche, sont en réalité des centres interuniversitaires, ce qui favorise la collaboration, souvent complémentaire ou interdisciplinaire, entre nos chercheurs avec ceux de plusieurs autres institutions. Cette évaluation a permis de classer les centres en plusieurs groupes.

Douze centres sont reconnus à l'externe et leur infrastructure est financée par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) ou le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC). La majorité (10) ont été évalués dans le filtre du programme de regroupements stratégiques ou bien, s'ils sont encore financés par le programme « centre », deux d'entre eux, le Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation (CIRADE) et le Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GRÉFi) sont sur le point d'effectuer leur renouvellement.

Parmi les dix centres déjà reconnus, en tant que regroupements stratégiques, cinq affichent un leadership et sont presque tous issus de structures soutenues depuis nombre d'années :

- le Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM);
- le Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE);
- le Centre interuniversitaire sur la recherche sur la science et la technologie (CIRST);
- le Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES);
- le Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP-UQAM-McGILL).

Cinq autres exercent un leadership dans d'autres domaines :

- le Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement (GRIL);
- le Centre interuniversitaire de recherches en géométrie différentielle et topologie (CIRGET);
- le Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM);
- le Centre de recherche interuniversitaire en littérature et culture québécoises (CRILCQ);
- le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, arts et traditions (CELAT).

Ces centres confirment le succès des soutiens stratégiques accordés ces dernières années par l'institution. Le financement d'infrastructure octroyé pour chacun des centres varie entre 260 000 $ et 450 000 $.

Finalement, quatre centres s'apprêtent à faire des demandes pour leur financement externe au Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) ou au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) :

- le Centre d'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE);
- le Centre de neuroscience de la cognition (CNC);
- le Centre Études internationales et mondialisation (CEIM);
- le Centre de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN).

Trois nouveaux centres en émergence ont été reconnus par un comité d'évaluation composé de pairs :

- BIOMED – Centre de recherche en santé humaine;
- FIGURA – Centre de recherche sur le texte et l'imagerie;

- LMRC – Laboratoire de modélisation régionale du climat.

Le financement interne de démarrage de ces derniers servira à préparer une demande de reconnaissance externe.

Chacun des 19 centres constitue une masse critique de chercheurs et les activités de recherche de ces centres encouragent le recrutement et le financement des étudiants aux cycles supérieurs. En effet, les centres et leurs chercheurs affiliés génèrent des activités et des fonds de recherche qui représentent environ 75 % des revenus totaux de subventions.

Les chaires de recherche du Canada

L'UQAM a accueilli en 2002-2003 plusieurs titulaires de chaires de recherche du Canada. Parmi ceux-ci, on retrouve les personnes suivantes et le titre de leur chaire :

1. Alessandro Forte (Faculté des sciences) : Modélisation de la dynamique terrestre;
2. Denis Réale (Faculté des sciences) : Écologie comportementale;
3. Mathieu Marion (Faculté des sciences humaines) : Philosophie de la logique et des mathématiques;
4. Alain Gagnon (Faculté de sciences politiques et droit) : Études québécoises et canadiennes;
5. Stéphane Roussel (Faculté de sciences politiques et droit) : Politique étrangère et défense canadiennes;
6. Bernard Jouve (Faculté des sciences humaines) : Étude des dynamiques territoriales.

Chacune des chaires du Canada est accompagnée d'une infrastructure de recherche financée par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) qui permet aux titulaires d'amorcer leurs travaux de recherche sans délai. De plus, ces chaires créent une synergie au sein des départements qui attire des étudiants aux cycles supérieurs et des chercheurs qui forment des masses critiques essentielles pour la continuité des activités de recherche et la formation de la relève.

Concours stratégique de professeurs-chercheurs

Issus du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT), l'UQAM a obtenu cinq nouveaux postes, avec un taux de succès de 100 % lors de ce dernier concours. Ceci confirme le taux de succès global de plus de 80 % sur l'ensemble des cinq années du concours. Le caractère résolument stratégique du concours a permis de renforcer des masses critiques existantes et d'appuyer la relève autour de centres et de chaires de recherche du Canada.

Au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), les demandes transmises par les chercheurs de l'UQAM aux subventions ordinaires de recherche, se sont maintenues à plus de 5,1 M$ pour un taux de succès de 46 % par rapport au taux national de 41 %. Cette performance maintient l'UQAM parmi les meilleures universités au Canada. L'UQAM s'est également distinguée en se classant deuxième au Canada dans le programme du CRSH *Initiative de la nouvelle économie* (INÉ).

Dans le domaine de la recherche en santé, les chercheurs et chercheures de l'UQAM couvrent l'étendue du domaine, incluant la recherche biomédicale et clinique, la recherche sur les services de santé et sur les déterminants psychosociaux et environnementaux de la santé. Les chercheurs et chercheures de l'UQAM reçoivent maintenant 1,9 M$ en subventions de recherche des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), ce qui représente une augmentation de 58 % par rapport à l'an dernier.

En plus des succès dans les concours, soulignons la subvention de planification et de développement portant sur la vulnérabilité des populations itinérantes en santé accordée à Shirley Roy (Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, CRI) et celle de 1,2 M$ octroyée par les IRSC et le FRSQ pour l'élaboration d'un programme de formation post-doctoral en suicidologie à Brian Mishara (Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie, CRISE).

Francois Dragon, jeune chercheur en sciences biologiques reconnu pour ses travaux novateurs sur l'ARN, la télomérase et le cancer, a reçu une bourse de nouveau chercheur du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) lui permettant de se consacrer à la recherche, une subvention de 700 000 $ de la Fondation canadienne pour l'innovation (Fonds de relève) pour la mise en place d'un laboratoire de pointe en biochimie moléculaire et cellulaire et une nouvelle subvention de fonctionnement des IRSC.

La recherche internationale de Donna Mergler a été de nouveau reconnue avec une subvention des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour la tenue d'un colloque en santé mondiale.

Le montant des subventions 2002-2003 provenant du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) totalise 6,2 M$, un niveau similaire à celui de l'année dernière. Plusieurs nouveaux professeurs ont connu de très bons succès, mais un bon nombre de professeurs déjà subventionnés ont obtenu des hausses de financement de la part du *Programme de Subventions à la découverte* (SD). Plus précisément, en 2002-2003, la moitié des

professeurs qui ont renouvelé leur subvention ont obtenu 10 % ou plus d'augmentation et le dernier concours (printemps 2003) a affiché une proportion de 2/3 des " renouvelants " ayant obtenu une croissance de 10 % ou plus.

Le professeur Claude Hillaire-Marcel, titulaire d'une chaire industrielle CRSNG-Hydro-Québec, a obtenu le prestigieux prix Marie-Victorin en sciences et génie dans le cadre des Prix du Québec 2002.

Le concours de mai 2003 de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a été l'occasion pour l'UQAM de déposer des projets pour un montant total de 70 M$. En plus, nos chercheurs ont déposé avec d'autres chercheurs des projets interinstitutionnels dont les résultats seront connus au printemps 2004.

L'UQAM est déjà partenaire d'importants projets financés par la FCI : le navire de recherche en océanographie, *Coriolis*, lancé par l'UQAR en septembre 2002 et l'Institut de recherche et création en arts et technologies médiatiques (Hexagram), avec l'Université Concordia. Signalons le lancement en mars 2003 du Consortium sur la simulation et la visualisation à haute performance. Ce consortium composé de l'Université McGill, de l'UQAM et d'autres institutions a bénéficié d'un financement de 10 M$ de la part de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Les professeurs René Laprise et Jean-Pierre Blanchet (Faculté des sciences) participent activement aux recherches sur la modélisation régionale du climat; le logiciel pour les simulations régionales de l'Amérique du Nord est un des plus performants.

Par ailleurs, le programme de la Fondation canadienne pour l'innovation (Fonds de relève) a connu un franc succès auprès de nos jeunes professeurs. Daniel Chartier a obtenu une subvention de 300 000 $ pour élaborer une base de données originale alimentée de documents culturels littéraires, photographiques, cinématographiques et critiques des représentations du Nord, qui permettra des études comparées dans la pluralité des cultures nordiques.

Le soutien à la création

Sur le plan du soutien à la création, l'UQAM a fait bonne figure pour une troisième année consécutive aux concours du Fonds québécois société et culture (FQRSC). Deux nouveaux regroupements de recherche-création ont vu le jour à la Faculté des arts et ont obtenu une subvention triennale de 180 000 $ par an. Au terme de ces programmes expérimentaux lancés en 2000, l'UQAM compte aujourd'hui six regroupements de recherche-création, en plus du Centre interuniversitaire en arts médiatiques (CIAM). Les artistes universitaires peuvent désormais pousser leurs recherches en collaboration avec d'autres créateurs et d'autres chercheurs, intégrer

formellement les étudiants aux groupes respectifs tout en poursuivant une démarche spécifique reconnue par les organismes de financement. Ces programmes seront reconduits par le FQRSC pour trois autres années alors que le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) lance un programme voisin à l'intention des artistes et des écrivains à l'université.

Le financement global

Sur un plan global, le financement total de la recherche à l'UQAM en 2002-2003 a été de 46,5 M$ dont 42,6 M$ provenant de sources externes. Ce dernier montant représente 35,8 M$ en subventions et 6,8 M$ en contrats. Ces chiffres sont encourageants et démontrent un accroissement important des activités de recherche. Ceci est dû principalement à l'engagement de nouveaux professeurs très motivés par la recherche ainsi que l'augmentation des subventions des chercheurs établis. La recherche est le moteur de l'innovation qui rejaillit sur l'enseignement à tous les cycles et contribue au rayonnement national et international de l'UQAM. Les titulaires de chaires de recherche du Canada contribuent également à l'atteinte de cet objectif.

Prix d'excellence en recherche

Durant l'année en cours, le prix d'excellence en recherche de l'Université du Québec (UQ) a été décerné à la professeure Lucie K. Morisset (Département d'études urbaines et touristiques, École des sciences de la gestion). Mme Bonnie Campbell, professeure au Département de science politique et chercheure au Centre Études internationales et mondialisation (CEIM), a été nommée présidente de l'institut Nord-Sud.

Valorisation sociétale de la recherche

Finalement, un nombre important des professeurs experts de l'UQAM contribuent, comme partie de leur tâche, à plusieurs émissions, revues ou quotidiens pour la diffusion et la vulgarisation des résultats de leurs recherches. Ces professeurs démontrent par cette participation active l'importance de la recherche pour l'avancement de la société et ils contribuent ainsi à la valorisation sociétale de la recherche et de l'expertise universitaire, une caractéristique grandissante de l'UQAM.

ANNEXE

Création, modification et fermeture de programmes au 1er cycle Septembre 2002 à juin 2003

Faculté des arts:

Création:
- *Mineure en histoire de l'art*
- *Certificat en histoire de l'art*

Modifications:
- *Baccalauréat en art dramatique* (Modifications mineures aux cours)
- *Baccalauréat en arts visuels et médiatiques* (Modifications mineures)
- *Baccalauréat en danse* (Modifications mineures)
- *Baccalauréat en histoire de l'art* (Modifications mineures aux cours)
- *Baccalauréat en musique* (Modifications mineures)

Faculté des lettres, langues et communications:

Création:
- *Baccalauréat en communication* (**Ajout du profil en Stratégies de production**)

Modifications:
- *Baccalauréat en communication* (Dépôt du rapport d'évaluation, réforme en profondeur des trois profils de formation spécialisée)
- *Baccalauréat en communication (journalisme- 7732)* (Modifications mineures)
- *Baccalauréat en communication, relations publiques* (7031) (Modifications mineures aux cours)
- *Certificat, mineure, programme court et concentration en espagnol* (Modifications mineures)
- *Tous les programmes d'anglais* (Modifications mineures)

Faculté de science politique et de droit:

Modifications:
- *Baccalauréat en relations internationales et en droit international* (Modifications mineures à la structure du programme)

Faculté des sciences:

Modifications:

- *Baccalauréat en design de l'environnement* (Modifications mineures aux cours et au contingent)
- *Baccalauréat en informatique et génie logiciel* (Modifications aux cours)
- *Baccalauréat en mathématiques* (Modification à la structure et modifications mineures aux cours)
- *Certificat en analyse chimique* (Modifications mineures aux conditions d'admission)
- *Certificat en développement de logiciels* (Modification reliée au bacc. en informatique et génie logiciel)
- *Certificat en écologie* (Modifications majeures à la structure)
- *Certificat en informatique (*Modification reliée au bacc. en informatique et génie logiciel)

Faculté des sciences de l'éducation:

Création:

- *Certificat en éducation préscolaire et enseignement au primaire (perfectionnement)*

Modifications:

- ***Tous les programmes de formation à l'enseignement* (Modification des règlements pédagogiques, tels que définis dans la procédure de vérification des compétences linguistiques à l'oral et à l'écrit)
- *Baccalauréat en adaptation scolaire et sociale* (Restructuration)
- *Baccalauréat en développement de carrière* (Modifications mineures aux conditions d'admission)
- *Baccalauréat en éducation préscolaire et d'enseignement primaire, (formation initiale)* (Modifications aux conditions d'admission et aux règlements pédagogiques)
- *Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde* (Modifications majeures)
- *Baccalauréat en enseignement en formation professionnelle* (Modifications majeures)
- *Baccalauréat en enseignement du français langue seconde* (Modifications majeures)
- *Baccalauréat en enseignement secondaire* (Dépôt du rapport d'évaluation; modifications majeures répondant aux exigences du MEQ)
- *Baccalauréat d'intervention en activité physique, profil enseignement de l'éducation physique et de la santé* (Vise à clarifier les objectifs de la formation, revoir la structure par le retrait et l'ajout de cours)
- *Certificat en éducation en milieu de garde* (Modifications mineures aux cours)

- *Certificat en enseignement de l'anglais langue seconde* (Modifications majeures)
- *Certificat en enseignement du français langue seconde* (Modifications majeures)

Fermeture:
- *Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire* (perfectionnement) Suspension des admissions

École des sciences de la gestion:

Modifications:
- *Baccalauréat en gestion des ressources humaines* (Modifications mineures du programme)
- *Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie* (Modification du libellé du diplôme et modifications mineures aux cours)
- *Cheminement intégré du DEC/Bacc. du Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie* (Idem)
- *Certificat de perfectionnement en gestion* (Idem)
- *Baccalauréat en urbanisme* (Modifications mineures aux cours, modification de la structure de la concentration internationale)
- *Majeure en études urbaines* (Idem)
- *Certificat en assurance et produits financiers, cheminement en assurances de personnes* (4832) (Modifications mineures aux cours)
- *Certificat en planification financière* (Renouvellement du protocole d'entente entre l'UQAM, l'UQAC, l'UQO, l'UQAR, l'UQAT et la TÉLUQ)
- *Certificat en assurance et produits financiers* (Adoption du protocole d'entente pour l'extension du programme à l'UQAR qui serait offert dès l'hiver 2003)
- *Certificat en planification financière* (Modifications mineures)
- *Certificat en gestion des ressources humaines* (Modifications mineures du programme)
- *Certificat en assurance et produits financiers (4852-4853)* (Modifications mineures à la structure du programme)
- *Certificat de perfectionnement en gestion* (Modifications mineures du programme et des bases d'admission)

Faculté des sciences humaines:

Modifications:
- *Baccalauréat en philosophie* (Modifications mineures aux cours)
- *Baccalauréat en psychologie* (Modifications mineures aux cours)
- *Majeure en philosophie* (Arrimage de la mineure en langue et culture du Brésil, en langue et culture d'Asie ainsi qu'en langue et culture arabe)
- *Majeure en histoire, culture et société* (Idem et modifications mineures aux conditions d'admission)

- *Majeure en sciences des religions* (Arrimage de la mineure en anglais, en allemand ainsi qu'en langue et culture d'Asie)

Espace 50+

Création:

- Certificat d'études personnalisées (Espaces 50+) (Ouverture : septembre 2003)

Création, modification et fermeture de programmes aux cycles supérieurs
Septembre 2002 à juin 2003

Faculté des arts:

Création:
- *Programme court de deuxième cycle en pédagogie musicale*

Modifications:
- *Maîtrise en arts visuels et médiatiques* (Modifications mineures aux cours)
- *Maîtrise en danse (*Modifications mineures aux cours)
- *DESS en design d'événements* (Modifications mineures aux conditions d'admission, à la structure et aux cours)

Faculté des lettres, langues et communications:

Modifications:
- *Doctorat en communication* (Modifications mineures aux cours)
- *Maîtrise en études littéraires* (Modifications mineures aux cours)

Faculté de science politique et de droit:

Modifications:
- *Maîtrise en droit* (Modifications mineures)
- *Maîtrise en science politique* (Modifications mineures)

Faculté des sciences:

Création:
- *Maîtrise en informatique de gestion* (Modification majeure; **création du profil entrepreneurship technologique**, protocole d'entente avec la Société Innovatech du Grand Montréal)
- *Programme court de deuxième cycle en mesure et évaluation en kinésiologie*

Modifications:
- *Doctorat en biologie* (Extension à l'UQAR du programme, modification au protocole d'entente UQAM- INRS (le protocole originel impliquait l'IAF, l'UQAM et l'INSR), modifications mineures des conditions d'admission)
- *Doctorat en sciences de l'environnement* (Modifications mineures)
- *Maîtrise en génie logiciel* (Modifications mineures aux cours, nouveau protocole d'entente (UQAM-ETS))

- *Maîtrise ès sciences (technologie de l'information) (*Modifications mineures aux conditions d'admission et aux cours)
- *DESS en bioinformatique* (Modifications mineures)
- *DESS en technologie de l'information (*Modifications mineures)
- *Programme court de 2e cycle en éducation relative en environnement* (Modifications mineures)
- *Programme court de 2e cycle en technologie de l'information (*Modifications mineures)

Fermeture:
- *Programme court de deuxième cycle en mesure et évaluation en ergonomie*

Faculté des sciences de l'éducation:

Modifications:
- *Doctorat en éducation* (N'affecte pas la structure du programme, décloisonnement des champs de recherche afin d'assurer l'évolution des connaissances et le développement de nouveaux modèles d'explication et d'intervention dans d'autres milieux, communautaires, sociaux ou gouvernementaux)
- *Maîtrise en éducation* (Modification majeure; ajout d'un septième champ de spécialisation en enseignement supérieur s'intégrant aux deux profils «recherche» et «intervention pédagogique»)

École des sciences de la gestion:

Création:
- *DESS en prévention des incapacités au travail* (Protocole d'entente avec Université de Sherbrooke)
- *Microprogramme de deuxième cycle en prévention des incapacités au travail* (Protocole d'entente avec Université de Sherbrooke)

Modifications:
- *Doctorat en administration* (Modifications mineures de descripteurs d'activité)
- *Doctorat en économique* (Modifications mineures)

Faculté des sciences humaines:

Modifications:
- *Doctorat en linguistique* (Réaménagement du tronc commun et des cours-séminaires au choix)
- *Doctorat en psychologie* (Modifications apportées aux trois profils suite à l'évaluation en tenant compte des nouvelles exigences de l'Ordre des

psychologues de Québec et de la refonte réglementaire de l'UQ. Changement d'appellation du profil Intervention pour **Profil professionnel**, et changement du profil recherche-Intervention pour **Profil combiné Psy.D / Ph.D**)

- *Doctorat en Sciences des religions* (Modifications mineures)
- *Maîtrise en Sciences des religions* (Modifications mineures)